

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole METIERS DE L'AGRICULTURE

Niveau V

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -



Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 30 ans
Entrée à 15 ans sur dérogation après une 3ème Générale
Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité

Recrutement

Préinscription en ligne www.animapole.fr
Entretien de motivation
L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'Apprentissage

Suite d'études ou métiers visés

Poursuivre ses études au CFAA/CFPPA du Lot vers le BP REA (Responsable d'Exploitation Agricole).

Objectifs de la formation

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.



Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

- Date de début : Septembre *n*
- Date de fin : Juin *n+2*

2 ans en alternance : 25 semaines au CFAA / 69 semaines en entreprise et 10 semaines de congés payés.

Contenu

UNITÉS CAPITALISABLES	CONTENU
Capacités Générales CG 1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
CG 2	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
CG 3	Interagir avec son environnement social
Capacités Professionnelles CP 4	Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
CP 5	Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage
CP 6	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
CP 7	UCARE Volaille S'adapter à des enjeux professionnels locaux



Modalités d'évaluation

Unités Capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du CAPA, il faut valider les 7 Capacités.



CFAA/CFPPA du Lot
Avenue de la Garenne
46500 GRAMAT

Tél. 05 65 40 80 28

HÉBERGEMENT

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "restauration" en petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au self de 80 places.

Des salles de réunion peuvent également être louées à la journée ou demi-journée pour des réunions ou séminaires. Ces salles de réunion sont disponibles sur les sites de Lacapelle-Marival et Gramat.

Possibilité d'utiliser des salles informatiques ou des salles en visio - conférences (sur les deux sites) et du matériel peut vous être fourni : vidéo projecteur, ordinateur portable, accès internet, connexion Wifi, lecteur DVD, paper - board, ...